

---

**CTL du 12 avril 2016**

En raison de l'absence de MME BERGES et de l'assistante de prévention, les points de l'ordre du jour concernant le baromètre social, et le DUERP et le Plan Annuel de Prévention ont été reportés à un futur CTL, vraisemblablement au mois de mai.

**Nous avons discuté de l'organisation de la campagne d'impôt sur le revenu**, qui n'est pas sensiblement différente de celle des années précédentes. Les dates butoir sont cette année le 18 mai pour le dépôt papier et le 24 mai pour la télédéclaration. Les horaires de réception sont ceux des années précédentes.

Cette année une seule permanence sera tenue dans les locaux de la Trésorerie d'Egletons.

Les demi-journées de fermeture imposées par l'administration pour pallier aux effets des suppressions de postes seront supprimées du 25 avril au 18 mai et les anciens horaires rétablis, aussi bien pour les trésoreries impôts que pour les SIP.

Les agents des SIP et des trésoreries impôts vont donc comme chaque année être obligés de se mettre en 4 pour assurer l'accueil physique et téléphonique, qui risque d'être augmenté par l'obligation de télédéclaration pour un RFR supérieur à 40 000 € .

**Le CTL a eu à se prononcer sur le transfert du poste de contrôle de la redevance audio vers le PCE.** Ce poste est vacant depuis le début de l'année et la mission n'est pour l'instant pas assurée. A notre question de savoir dans quelles conditions cette mission serait intégrée dans celles du PCE, nous n'avons pu avoir de réponse précise : Confiée à un seul agent, ou répartie entre plusieurs... Rien n'est prévu pour l'instant.

FO-DGFIP s'inquiète sur le devenir de cette mission qui au mieux risque d'être diluée dans celles du PCE, et au pire d'être laissée de côté, car personne n'aura une vraie technicité dans ce domaine, l'ancien titulaire du poste n'étant pas transféré avec ses connaissances.

FO-DGFIP s'est donc prononcé contre ce transfert, ainsi que Solidaires. La CGT s'est abstenue.